

POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE ÉCORESPONSABLE

Le projet culturel de Rennes Métropole et les engagements pris par la ville de Rennes à l'issue des États Généraux de la Culture affirment la volonté de relever de façon ambitieuse et concrète les défis d'un développement durable dans les politiques culturelles.

Entre-temps, l'adoption du Plan Climat Air Énergie Territorial a créé le cadre d'une double ambition : la perspective d'un territoire post-carbone qui oblige à diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant à l'horizon 2030 et l'association de tous les acteurs pour faire face à ce défi.

La démarche engagée en 2017 par Rennes et Rennes Métropole, partagée et co-construite avec les acteurs, en continuité d'actions déjà initiées sur le territoire métropolitain et en cohérence avec les démarches de l'ADEME, a abouti à la création d'un dispositif d'écoresponsabilité qui engage chaque acteur de la culture, quelle que soit sa nature : équipements, organisateurs d'événements, collectivités.

« CE DISPOSITIF A POUR OBJECTIF DE PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE, DE FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RESPONSABLE, ET DE RENFORCER LES SOLIDARITÉS. »

Il a été pensé avec la volonté de conjuguer exigence et dialogue, engagement et pragmatisme, innovation et évaluation.

Ce dispositif prévoit, à partir d'un autodiagnostic qui prendra en compte les différents piliers du développement durable (environnement, économie, social, management), de construire

un plan d'actions simple, adapté à chaque acteur, contractualisé avec la collectivité. L'engagement devra être progressif et s'inscrire dans la durée avec des objectifs d'amélioration annuels.

Le niveau de soutien des deux collectivités aux acteurs du territoire tiendra désormais compte des actions mises en œuvre et des résultats obtenus en matière d'écoresponsabilité.



La saison 2018/2019 est une année d'expérimentation qui pourra nous permettre d'ajuster certains aspects du dispositif.

Nous sommes convaincus de l'intérêt que les acteurs culturels portent au développement durable et aux enjeux de transition sociétale. Avec les expérimentations déjà engagées, notamment par le Collectif des festivals, et cette implication de tous et toutes, nous sommes confiants dans le succès de cette démarche.

Nous vous remercions de votre engagement,

Hervé Letort

Vice-Président
en charge de la culture,
de la communication
et de la citoyenneté,
RENNES MÉTROPOLE

Benoît CAREIL

Maire-adjoint
délégué à la culture[*s*]
VILLE DE RENNES

RAPPEL DE LA DÉMARCHE



LES CONSTATS

Une **diversité, une vitalité et un foisonnement** culturels et évènementiels qui sont dans l'ADN du territoire

Une **responsabilité** et un rôle à jouer des acteurs culturels en faveur du développement durable

Une **action historique** des collectivités, de plusieurs acteurs culturels et du Collectif des festivals

Une nécessité de **s'engager concrètement**, collectivement et largement : équipements et évènements, collectivités

Un **engagement du territoire** pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux : Plan Climat Métropole et Ville et politiques structurantes (accessibilité, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire...)

UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

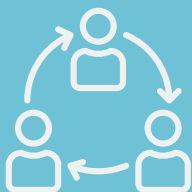
■ **Formaliser** une politique culturelle écoresponsable partagée

■ **Contribuer** au développement de modes de vie durables

■ **Être cohérent** et exemplaire

■ **Valoriser** et partager les initiatives

■ **Optimiser** les ressources et mesurer les efforts



UN PROJET COLLECTIF CO-CONSTRUIT

RETOUR SUR LA MÉTHODE

Deux phases successives, de mai 2017 à mars 2018 :

1. État des lieux / Entretiens / Audits d'équipements / Étude de cas et d'expériences comparables
2. Définition d'un plan d'action opérationnel partagé / Élaboration d'outils pratiques au service du dispositif

Une concertation continue des parties prenantes :

6 ateliers de travail au fil de la démarche, mobilisant équipements, évènements culturels et services des deux collectivités

Une démarche soutenue par l'ADEME Bretagne, accompagnée par ATEMIA, envisagée en cohérence avec l'action du Collectif des festivals

ACTEURS CULTURELS ÉCORESPONSABLES : LES ENGAGEMENTS

Ce dispositif a été co-construit par et pour tous les acteurs culturels. Afin de garantir l'adaptabilité du dispositif, 2 niveaux sont proposés :

NIVEAU 1 Applicable à tous, il invite les acteurs à s'engager sur trois des cinq objectifs suivants :



1. Contribuer à une mobilité active et décarbonée



2. Limiter le gaspillage alimentaire et la production de déchets



3. Veiller à la propreté et trier les déchets recyclables



4. Acheter responsable



5. Favoriser l'accessibilité physique et sociale

NIVEAU 2 À partir d'un autodiagnostic qui prend en compte les piliers du développement durable, élaboration d'un plan d'actions adapté à chaque acteur et contractualisé avec la collectivité. Le niveau de soutien des deux collectivités aux acteurs du territoire tiendra compte des actions mises en œuvre en matière d'éco-responsabilité.

ENVIRONNEMENT



Prévenir la production de déchets, améliorer la performance du tri, veiller à la propreté

ÉCONOMIE



Développer des achats locaux, solidaires et respectueux de l'environnement

SOCIAL



Favoriser la mixité des publics, la participation et lutter contre les discriminations

MANAGEMENT



S'organiser et participer à la dynamique écoresponsable du territoire



Renforcer les économies d'eau et d'énergie, recourir à une énergie verte



Contribuer au développement de l'économie circulaire et faciliter la mutualisation des ressources



Améliorer l'accessibilité pour toutes les familles de handicap



Mobiliser les moyens nécessaires et se doter d'outils communs



Favoriser les alternatives à la voiture solo



Être un employeur responsable. Agir pour le bien-être des équipes salariées ou bénévoles



Veiller à la sécurité, à la santé et au bien-être



Mettre en place une démarche d'amélioration continue lisible et ambitieuse



UN DISPOSITIF PRAGMATIQUE ET UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE

2018

Formation des agents des collectivités référents des équipements et des événements

Formation et accompagnement des organisateurs d'événements par le Collectif des festivals (pré-diagnostic, fiches pratiques...)

Application du Niveau 1 pour tous et expérimentation du Niveau 2 avec certains équipements et événements

Organisation d'une rencontre annuelle pour partager et progresser collectivement

Lancement des chantiers collectifs

À PARTIR DE 2019

Élargissement de l'application du Niveau 2 du dispositif

Organisation d'une rencontre annuelle d'échanges pour partager et progresser collectivement

Poursuite des chantiers collectifs